

**Division des
ressources humaines**

Marylène Oberlé
Directrice

Affaire suivie par
Nelly Bruneau
Tél. : (33) 03 90 24 08 54
Nelly.Bruneau@adm-ulp.u-strasbg.fr

Réf. : MO/NB/DS/N° 54-06

Le Président de l'Université Louis Pasteur

- VU les articles L712-1 et L712-2 du code de l'Education
- VU le décret n°88-654 du 7 mai 1988 modifié relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2001-125 du 6 février 2001 portant application des dispositions de l'article L951-3 du code de l'éducation et des articles 25-1 et 25-2 de la loi n°82-610 du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la FRANCE à certains personnels non fonctionnaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU le décret n°2001-126 du 6 février 2001 portant déconcentration de certaines décisions de recrutement et de gestion de certains personnels non titulaires de l'enseignement supérieur.

ARRETE

Article 1.- :

Les dates et modalités d'organisation du recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) pour l'année 2007-2008 sont fixées ainsi qu'il suit.

Article 2.- :

Est organisée, **du 16 avril au 18 mai 2007** une campagne unique de recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dans les disciplines suivantes, **sous réserve d'emplois vacants :**

Les candidats sont invités à postuler même en l'absence d'emplois actuellement identifiés comme vacants.

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux groupements de sections CNU.

ULP

- Sciences Economiques, Sciences de Gestion (05-06)
- Psychologie, Psychologie Clinique, Psychologie sociale 16
- Géographie physique, humaine, économique et régionale ; Aménagement de l'espace, urbanisme ; Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement (23-24-37)
- Mathématiques 25
- Mathématiques appliquées et applications des mathématiques 26
- Informatique 27
- Milieux denses et matériaux ; Milieux dilués et optique (28-30)
- Constituants élémentaires 29
- Chimie théorique, physique, analytique 31
- Chimie organique, minérale, industrielle 32
- Chimie des matériaux ; Energétique, génie des procédés (33-62)
- Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques ; Sciences du médicament ; Sciences biologiques pharmaceutiques (39-40-41)
- Mécanique, génie mécanique, génie civil 60
- Génie informatique, automatique et traitement du signal ; Electronique, optronique et systèmes (61-63)
- Biochimie et biologie moléculaire 64
- Biologie cellulaire 65

.../...

**Service des personnels
Enseignants**

18 rue Goethe
BP 1032/F
F-67000 Strasbourg
Tél. : (33) 03 90 24 08 54
Fax : (33) 03 90 24 08 53
www-ulp.u-strasbg.fr
divisiondesressourceshumaines@adm
-ulp.u-strasbg.fr

- Physiologie ; Biologie des populations et écologie ; Biologie des organismes (66-67-68)
- Neurosciences 69
- Sciences de l'Education ; Sciences de l'information et de la communication ; Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (70-71-72)

EOST

- Structure et évolution de la terre et des autres planètes ; Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère (35-36)

ENSPS

- Génie informatique, automatique et traitement du signal 61
- Electronique, optronique et systèmes 63

Article 3.- :

Les candidats doivent répondre aux conditions fixées par le décret du 7 mai 1988 susvisé.

Article 4.- :

Un dossier de candidature doit être établi pour chaque discipline demandée ou groupes de sections. Un dossier distinct devra être établi pour les écoles et instituts suivants :

- IUT de Schiltigheim
- IUT de Haguenau
- ENSPS
- ECPM
- EOST

Le dossier de candidature peut **être envoyé** sur demande écrite, accompagnée d'une enveloppe grand format libellée à l'adresse du candidat et affranchie au tarif en vigueur

Il peut également **être téléchargé** sur le site de l'Université à l'adresse suivante : <http://www-ulp.u-strasbg.fr/>

Il doit être adressé, au plus tard le 18 mai 2007

(le cachet de la poste faisant foi) à :

UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR
Division des Ressources Humaines
Service du Personnel Enseignant
18, Rue Goethe
67000 Strasbourg

Fax : 03.90.24.08.53

☎	03.90.24.08.51	☎	03.90.24.08.52
☎	03.90.24.08.55	☎	03.90.24.08.56
☎	03.90.24.08.57	☎	03.90.24.08.61
☎	03.90.24.08.36		

Aucun document ne sera accepté après la clôture des inscriptions.
Les dossiers incomplets seront déclarés irrecevables.

Fait à Strasbourg, le 12 avril 2007

P. le Président,
Le Vice-Président
Ressources Humaines



Roland Wiest